



## Association La Bonne Grimpette Assemblée générale 2024 Procès verbal

29 mars 2024, salle multi-sports de Saint-Michel-sur-Meurthe,  
Pas de quorum nécessaire. 11 membres présents  
18h30, ouverture de la séance.

Président de séance : David THIÉBAUD Secrétaire de séance : Marie-Pierre GUIDAT

### Ordre du jour

1. Rapport moral et rapport d'activités
2. Rapport financier
3. Renouvellement du comité
4. Questions diverses.

#### 1. Rapport moral et rapport d'activités

Nb de membres : 92 à jour de cotisation.

Saison normale, rien de spécifique à signaler.

Légère baisse de fréquentation, grosse baisse surtout après Noël.

Aucun accident à déclarer, un incident léger (blessure par faux mouvement).

14<sup>e</sup> année consécutive.

*Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité.*

#### 2. Rapport financier

L'exercice comptable de la saison 2023-2024 est clôturé avec un résultat excédentaire de 1 696,46 € :

- Charges : 893,76 €
- Produits : 2 590,22 €

Les disponibilités à la clôture de l'exercice s'élèvent à 9 120 €, répartis entre compte courant et le compte d'épargne

*Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.*

#### 3. Renouvellement du comité.

L'équipe sortante est candidate (à savoir : Olivier CORTES, David THIEBAUD, Sophie POINSOT, Marie-Pierre GUIDAT) à son renouvellement. Fabienne VOGEL est candidate pour entrer au Comité.

Le projet de cette équipe : poursuivre le projet actuel de la Bonne Grimpette, c'est-à-dire :

- Faire partager la pratique de l'escalade avec le plus grand nombre en assurant un niveau de sécurité optimal
- Porter le projet d'un nouveau mur d'escalade auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié, plus grand, plus adapté à notre dynamique associative
- Faciliter les sorties, notamment par la mise en relation des adhérents.

#### Résultats du vote :

- *Olivier CORTES* : réélu à l'unanimité
- *Marie-Pierre GUIDAT* : réélue à l'unanimité
- *Sophie POINSOT* : réélue à l'unanimité
- *David THIÉBAUD* : réélu à l'unanimité
- *Fabienne VOGEL* : élue à l'unanimité

Dans un souci de transparence, le nouveau comité procède publiquement à l'élection des membres du bureau. Les résultats sont les suivants :

- *Président* : *David THIÉBAUD*
- *Vice-présidente* : *Fabienne VOGEL*
- *Trésorière* : *Sophie POINSOT*
- *Secrétaire* : *Marie-Pierre GUIDAT*
- *Assesseur* : *Olivier CORTES*

#### 4. Questions diverses

L'AG étant l'occasion de partager les impressions, avis, réflexions, envies... le président de séance propose un temps d'échange avec les adhérents afin de recueillir leurs avis et réflexions quant aux perspectives à donner au projet de l'association.

Les adhérents présents échangent autour de quatre thèmes qui font l'objet d'un compte-rendu ad hoc :

- La SAE de Saint-Michel (voies, flux de pratiquants, matériel, créneaux...)
- L'accompagnement des pratiquantes et pratiquants (accueil des nouveaux, vérification du niveau d'autonomie, organisation du partage de bonnes pratiques...)
- Les activités extérieures (mise en lien, leviers de communication, tarifs préférentiels pour sorties...)
- Points divers (vie associative, évènements, administratif...).

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.*

*Le président*



*La secrétaire*

